

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 8 octobre 2021 A 16H00

PRESENTS : Angélique EULOGE, Geneviève FONTIN, Patricia GALANTINI, Cécile MARTINEAU, Gérard MICHEL, Marie-Magdeleine ESCUYER, Sylvie BLANC, Annie SOUSSIEUX (arrivée à 16h10).

ABSENT EXCUSE : Michel LAUFERON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Geneviève FONTIN

La séance est ouverte à 16H00 sous la présidence de Madame Angélique EULOGE.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 AVRIL ET DU 20 JUILLET 2021.

Les deux comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2 – CONVENTION AVEC LA PREFECTURE OPERATION TRANSMISSION ELECTRONIQUE ECHANGES CONTROLE DE LEGALITE ET OU AU CONTROLE BUDGETAIRE

Madame La Présidente expose aux membres du Conseil d'administration que les actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire (délibérations, budget...) sont actuellement transmis en Sous-préfecture sous forme papier avec les délais d'acheminement postaux.

Elle propose, d'effectuer ces formalités par voie électronique, comme prévu par l'alinéa 3 des articles L. 2131-1, L.3131-1 et L.4141-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relative aux recours aux échanges électroniques pour le contrôle de légalité.

Pour cela, il est nécessaire de signer une convention avec le Préfet en précisant, entre autre, le dispositif homologué de télétransmission.

Il n'y a pas de surcoût financier, car le CCAS utilisera le même opérateur et dispositif de transmission que celui de la commune.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise Mme la Présidente à signer la nouvelle convention entre la Préfecture des Alpes de Haute-Provence pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et les documents budgétaires.

3 – CHOIX SUR REPRISE DES ACTIVITES DES AINES

Les activités des couturières des jeudis après-midi ont repris, sous contrôle du pass-sanitaire par l'animatrice habilitée.

Il a été décidé de la reprise des rencontres des mercredis après-midi à partir du 10 novembre (après les vacances de la Toussaint).

Il est prévu de rencontrer l'animatrice à cet effet.

4- VOTE DES ACTIVITES DE FIN D'ANNEE

Un repas de fin d'année pour les personnes de plus de 65 ans (ce qui représente 117 personnes sur la commune) a été proposé par le conseil d'administration : Gérard MICHEL et Cécile MARTINEAU sont chargés de rechercher une animation ainsi que des devis auprès du restaurateur et d'un traiteur éventuellement.

5 – PREPARATION DE LA COMPOSITION DU COLIS DE FIN D'ANNEE

Il a été décidé de distribuer un colis aux personnes de plus de 75 ans. Il a été décidé à l'unanimité de compter les personnes qui sont parties de la commune en cours d'année (en EHPAD ou en centre d'accueil).

La composition est en cours d'élaboration, et sera sensiblement la même que l'année précédente.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Mady Escuyer a remercié le CCAS pour son aide lors de l'incendie de sa maison.

Une réunion est prévue le 9 novembre pour finaliser les activités de fin d'année, et la composition du colis de fin d'année.

La séance est levée à 18 heures.